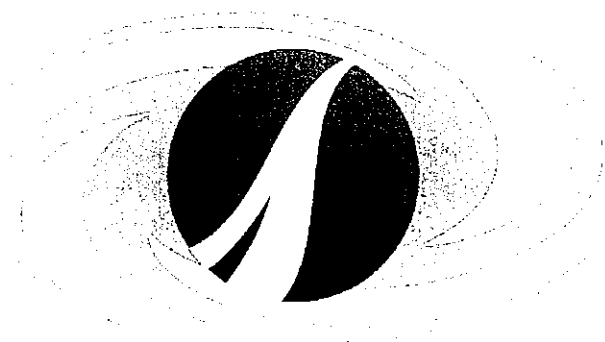


Tavers



V A L D E L O I R E

Mairie de Tavers :

2 avenue Jules Lemaître

02.38.44.53.97

mairie@tavers.fr

Projet éducatif

Date de rédaction : Juillet 2026

Date de validité par le conseil :
25/09/2026

Préambule

Soucieux du devenir de sa jeunesse, la ville de Tavers a souhaité se doter d'un **projet éducatif** ambitieux.

Qu'est-ce qu'un projet éducatif ?

Le projet éducatif constitue un cadre de référence pour l'élaboration des projets pédagogiques.

C'est un document à caractère obligatoire que l'organisateur représenté par l'autorité territoriale doit transmettre au préfet du département chargé de veiller à la protection des mineurs accueillis.

Outre le fait qu'il doit respecter les lois de la république, le projet éducatif traduit l'engagement de la ville de Tavers à effectuer des choix, des priorités, à émettre des valeurs et des objectifs, en fixant des orientations éducatives et des moyens à mobiliser pour la mise en œuvre.

Le projet éducatif de territoire est un outil de développement et de démocratie locale.

Nous Elus, nous avons conscience de l'importance de la mise en place d'un environnement **socio-éducatif** cohérent, lisible, accessible et suffisamment ouvert, afin de permettre aux enfants de se construire et d'apprendre à vivre ensemble leurs histoires particulières.

Selon Maria Montessori :

« L'enfant a besoin devant lui de la vision du tout, la grande perspective, l'ensemble pour savoir vers quoi il va et en quel monde il s'inscrit ».

Ainsi l'éducation consiste à intéresser profondément l'enfant à des activités variées auxquelles il consacrera ses possibilités. C'est à travers celles-ci qu'il trouvera liberté et indépendance en s'intéressant à une réalité qui éveillera sa curiosité.

Lors de l'activité, l'enfant ne prend pas conscience de l'intérêt pédagogique, mais bien à travers celle-ci, il va développer des connaissances d'ordre technique, théorique, humaine qui vont favoriser son épanouissement malgré lui, de façon ludique.

Il ne suffit pas pour nous de juxtaposer des actions ou activités selon leurs spécificités propres, il faut les faire converger vers des objectifs ciblés au sein d'instances de concertation appropriées.

Cette concertation ou cette coéducation aura pour singularité de tenir compte des besoins de développement nécessaire au meilleur épanouissement de l'enfant.

Il s'agira ici :

- D'analyser le contexte dans lesquels les enfants de Tavers évoluent, afin d'adapter une pédagogie la plus adaptée possible.
- De repérer et d'identifier les différents espaces dans lesquels les enfants de la commune évoluent afin de créer des dispositifs de réflexion communs au service du public.

Il est repéré trois temps de vie relatif à l'enfant, établis dans une sorte de continuité/discontinuité, différenciation/complémentarité favorisant la triple identité de l'enfant.

- L'identité particulière « appartenance à la famille »
- L'identité universalisant et rationnelle dont l'école va lui donner les outils
- L'identité singulière qui permet de se construire pour soi.

Ces trois identités se retrouvent dans les différents espaces éducatifs :

- L'espace familial « sphère privée » : le rôle éducatif de cet espace est primordial et irremplaçable. Il est basé sur l'affectivité, le fusionnel, sur le passé et le futur. Il est un lien d'inculcation de valeurs qu'elles soient philosophiques, religieuses, politiques ou autres et qui s'inscrivent comme des évidences. Cet espace porte au développement de l'identité héritée.
- L'espace scolaire ou sphère publique : l'école joue un rôle unificateur du fait qu'il soit un espace commun à tous les enfants, les jeunes auxquels il existe une obligation de fréquentation. C'est un lieu d'acquisition des savoirs à caractère généraux et universels. Il s'inscrit dans le passé et le futur, il est un lieu de construction et de l'acquisition des outils de l'identité citoyenne.
- L'espace de temps libre ou libre choix : cet espace ayant pour rôle l'expérimentation, qu'elle soit individuelle ou collective. Il rentre dans une dimension particulière de liberté par rapport aux temps contraints, d'obligations. C'est le temps où le jeu tient une place primordiale, il s'inscrit dans le présent, il est un espace prédominant de la rencontre plurielle ou des rencontres aléatoires ou l'affirmation de soi (identité singulière) va s'affirmer.
L'accueil extrascolaire et périscolaire dont le mercredi font partis de ce temps où l'enfant doit pouvoir faire une pause tout en développant des savoir-faire et des savoirs-être de façon informelle.
 - Si l'école et la famille représentent des lieux privilégiés d'éducation, l'aménagement des « Temps libres » de l'enfant et du jeune est tout autant porteur d'enjeux éducatifs. L'éducation dans un cadre collectif ne repose

et ne saurait reposer sur la seule institution scolaire : L'éducation est l'affaire de tous...

Ces trois entités irrémédiablement liées n'ont ni la même réalité ni le même statut et ont par ailleurs droit à leur intimité. Ce qui n'empêche nullement la nécessité d'espaces communs de réflexion et d'échange afin d'assurer une continuité éducative dans la diversité.

C'est en mettant en synergie ces espaces recensés qu'il sera possible d'envisager un dispositif dont la particularité sera la cohésion éducative.

« Il est contre nature de traiter l'enfant fragmentairement, à chaque âge, il constitue un ensemble indissociable et original » Henri Wallon

I Les orientations éducatives de la ville de Tavers

L'objectif premier visé qui s'inscrit dans une véritable volonté politique est de favoriser le bien être de l'enfant (dimension individuelle) et des enfants (dimension collective).

Pour cela, nos accueils d'enfants doivent prendre en compte :

- Les besoins relatifs aux caractéristiques particulières liées à son âge ou à sa spécificité sociale et culturelle.
- Les attentes du public concerné,
- l'enfant doit :
 - Pouvoir évoluer au sein d'un groupe et y trouver sa place.
 - Pouvoir gérer ses relations et ses espaces de liberté.
 - Pouvoir agir, être valorisé dans ses actions.
 - Etre reconnu comme une personne à part entière.
 - Evoluer en toute sécurité affective et physique.

L'enfant doit pouvoir s'épanouir :

« S'épanouir est à la fois une démarche mais aussi un état de transition durable. »
Jacques Salomé

L'ensemble des activités proposées aux enfants ne doit pas être une fin en soi, mais un support éducatif pour favoriser l'épanouissement, permettre la socialisation et accéder à l'autonomie, notamment par l'organisation d'activités accessoires.

Notre second objectif est de favoriser l'éducation à la citoyenneté.

Pour y répondre, notre collectivité a la volonté de s'appuyer sur une politique d'animation sociale et culturelle fondée sur des valeurs républicaines telles que :

- La démocratie. Les devoirs n'ont de fondement et de raison d'être, que de permettre ou de protéger l'exercice de ses droits par chaque citoyen.
- La liberté. Reconnaître l'autonomie des individus, faciliter des organisations qui favorisent des engagements réciproques fondés sur le partage de valeurs communes au service de l'intérêt général.
- La cohésion sociale. Création du lien social, préservation de la qualité de vie, faciliter les solidarités et les coopérations entre citoyen, faciliter le « Vivre ensemble ».
- Inspirée des fondements de l'éducation populaire pour accompagner les enfants et les jeunes dans une démarche d'apprentissage à la citoyenneté.

L'appartenance à une collectivité va entraîner :

- Une participation à l'élaboration de règles de vie sociale
- L'adhésion à un système de valeur prônant la responsabilité et le respect d'autrui (en s'appuyant principalement sur la Convention Internationale des Droits de L'Enfant dans le cadre d'accueil d'enfants).
- L'accès à l'autonomie pour tendre vers la responsabilisation grâce à un fonctionnement basé sur l'écoute des enfants.
- L'accompagnement des enfants à la modification de leurs représentations.

En application, il s'agira d'éveiller la curiosité des enfants, de les sensibiliser aux différents aspects de leur environnement, de leur donner les moyens de comprendre les organisations et les fonctionnements existants, de leur permettre d'apprécier et de faire preuve d'esprit critique ainsi que de leur donner des occasions d'agir et tout cela dans un cadre sécurisant.

« La citoyenneté n'exige pas seulement la capacité à échapper à l'emprise des autres, mais aussi celle de s'associer librement à eux... Et il se trouve, justement, qu'apprendre à s'associer aux autres n'est nullement en rupture avec le processus éducatif. » Philippe Meirieu

Apprendre à connaître « l' Autre » (Carl Rogers) dans toutes ses différences, sa singularité... est un réel objectif ...

Le troisième objectif est de favoriser la mixité dans nos structures éducatives.

C'est dans la diversité des actions, des rencontres que nous amènerons notre public à prendre conscience du potentiel de cette mixité.

« Il y aurait un danger à vivre la différenciation comme une manière de casser, de briser toute dynamique collective, ou individualiser comme une manière de « respecter » les différences et d'y enfermer les personnes. Moi, je ne respecte pas « les différences », je le dis avec beaucoup de simplicité, les différences j'en tiens compte...ce qui est tout à fait autre chose. » Philippe Meirieu 1995

Les lieux d'accueils de la commune de Tavers se doivent d'être des espaces éducatifs diversifiés favorisant les rencontres et les échanges.

Au travers de ceux-ci, il s'agira de :

- Chercher la complémentarité entre les actions externes et les accueils de la structure.
- Développer des projets inter-structures et intergénérationnels.
- Accueillir et intégrer des personnes en situation de handicap dans nos équipes et dans nos structures.
- Maîtriser les enjeux liés à la laïcité.
- Prendre en compte les dimensions internationales, européennes et interculturelles.

Le quatrième objectif est de favoriser et encourager les rencontres, les échanges, la découverte d'autres habitudes de vie et d'activités ludiques et récréatives. Cela passe par l'organisation de nuits au centre ou de mini camps. Cela va permettre à l'enfant de se construire, de se réaliser dans la reconnaissance et le respect de l'Autre dans un contexte différent. Il pourra expérimenter Respect, Tolérance et Solidarité.

Pour permettre aux enfants de bénéficier des accueils éducatifs, il semble indispensable de **construire des relations de qualité avec les familles et les enseignants**, celles-ci passent par :

- Associer les familles aux différents projets des accueils (dans le but de créer des rapports de proximité, les parents étant les principaux acteurs de la transmission de valeurs, ils doivent être valorisés dans leur fonction parentale).
- Avoir un personnel qualifié et compétent et une lisibilité de l'organisation administrative et pédagogique des accueils (impulser des temps d'information et de rencontre avec les familles des réunions des manifestations diversifiées...).

- Des modes et des supports de communication adaptés (n'excluant pas les familles victimes de la fracture numérique).
- Une évolution des tarifs en fonction du niveau de vie des ressources des familles et des aides allouées (indexation des tarifs). Tendre vers la mise en place d'un espace unique pour la prise en charge des familles (un seul lieu de renseignement, d'inscription pour la vie scolaire et les activités péris et extra scolaires).

Nous ne pourrions répondre à l'ensemble des objectifs que si et seulement si, nous recherchons la complémentarité, la diversité et la construction commune d'une action éducative. Il semble donc indispensable de créer une synergie entre l'ensemble des acteurs éducatifs.

Les actions que nous nous devons de mener doivent s'inscrire dans une démarche territoriale volontaire, afin de construire des partenariats durables, des projets pertinents et cohérents.

La multiplicité des acteurs éducatifs donne du sens à la coéducation, cela rappelle que les missions éducatives sont complexes et nécessitent des approches différentes. C'est une réponse à la diversité du public : permettre à chaque individu d'appréhender son environnement par le biais de méthodes pédagogiques différentes.

La coéducation vue sous l'angle de la complémentarité et de la plus-value apportée par la diversité, doit aboutir à un projet commun. Il garantit la cohérence éducative, une continuité dans les actions menées, permet de clarifier les missions de chacun, en particulier des professionnels. L'élaboration d'un projet global doit être un aboutissement, après une concertation et une « prise de conscience » du terrain éducatif commun.

« L'éducation est toujours « une » :

Certes, un enfant peut recevoir diverses influences éducatives, plus ou moins convergentes, mais, au total, c'est bien d'« une » éducation qu'il s'agit, puisque c'est une personne que l'on éduque et qui progressivement, se constitue dans son unité, transformant précisément l'ensemble de ce qu'elle reçoit en un projet qui devient le sien. » Philippe Meirieu

La mise en place d'actions pertinentes au service des enfants nécessite des compétences de la part des acteurs professionnels qui doivent être identifiées, recensées et selon les besoins, complétées.

Il s'agit :

- D'évaluer régulièrement les pratiques des professionnels et de la structure.
- De donner accès à la formation.

- De mutualiser les compétences en interne ou en externe.
- De développer les ressources (réseau/partenariat)

II La démarche pédagogique

La pédagogie est l'art d'éduquer. Le terme désigne les méthodes et pratiques d'enseignement et d'éducation ainsi que toutes les qualités requises pour transmettre un savoir.

Il s'agit de s'appuyer sur une méthode adaptée à l'ensemble d'un groupe « méthode dite différenciée ». Pourquoi « une méthode » car elle induit une façon logique de conduire une réflexion, un travail, elle enclenche un processus ordonné (démarche rationnelle de l'esprit) pour parvenir à un résultat. Pourquoi « différenciée », car cette démarche permet à chacun de s'investir à des paliers très différents, selon les envies, les compétences et de prendre en compte chaque individu.

Il existe trois types de démarche entrant dans cette méthode dite différenciée :

La démarche relationnelle qui permet à chacun d'échanger leurs savoirs être et savoirs faire.

La démarche pragmatique qui permet d'utiliser les compétences de chacun au service d'actions ou de projets

La démarche citoyenne qui permet de rassembler autour d'une même problématique

Le projet pédagogique et le règlement pour chaque temps d'accueil viennent détailler la méthode employée avec plus de précision.

III L'encadrement

Les agents de la commune de Tavers 3 animateurs qualifiés, 2 ATSEM, des enseignants volontaires, des intervenants spécifiques et des animateurs contractuels.

La directrice coordinatrice gère le service et assure la liaison avec la secrétaire de mairie et les élus.

Ce directeur a pour missions de :

- Veiller au respect des objectifs de travail fixés
- Gérer l'équipe d'un point de vue organisationnel et relationnel
- Travailler en partenariat avec les enseignants
- Veiller à la conformité des ateliers menés
- Orchestrer les temps d'activités périscolaires
- Participer aux réunions de travail avec les élus locaux (en l'occurrence les élus en charge de la jeunesse et des affaires scolaires).
- Communiquer les informations relatives au fonctionnement

Conclusion :

« Le jeu est un banc d'essai pour la construction individuelle et sociale du jeune. En quelque sorte le JE se construit par le JEU, car le jeu est le champ virtuel de tous les je » Robert Castagnac.

Tavers le 08/10/2026

Le Maire, Jean Paul Antoine



